



Fédération des Entreprises de Boulangerie – COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 2 mai 2019

VAR – Boulangerie : Le Préfet doit écouter les professionnels

Depuis de nombreux mois, un grand nombre de professionnels veulent pouvoir ouvrir leur point de vente quand ils le souhaitent. Dans plus de 25 départements français, liberté d'entreprendre et boulangeries ne font qu'un. A la suite d'une réunion, organisée à la Préfecture du Var en mars 2018, la FEB avait pu obtenir une tolérance sur les ouvertures. Celle-ci a été bafouée.

Le Var étant considéré comme la deuxième destination touristique française, les professionnels du secteur ont tout intérêt à ouvrir les magasins quand ils le souhaitent pour accueillir les 8 millions de touristes qui séjournent chaque année dans le département.

Par ailleurs, le commerce alimentaire a fondamentalement évolué et la fermeture des magasins une journée par semaine constitue un obstacle majeur dans le fonctionnement normal des magasins de nos adhérents. Ainsi, nous revendiquons l'abrogation de l'arrêté préfectoral daté du 15 mai 1984 obligeant les vendeurs de pain à fermer un jour par semaine. Cet arrêté obsolète et inefficace sclérose notre secteur.

Matthieu Labbé, Délégué Général de la FEB, revendique « la liberté d'entreprendre ». Il soulève le problème suivant : « Pourquoi un boucher et un fleuriste pourrait ouvrir 7/7 et pas un boulanger ? C'est ridicule et suranné ».

La FEB fait une nouvelle fois appel aux services de la préfecture pour espérer voir aboutir le travail de plusieurs années. Sans réponse satisfaisante de la part du Préfet sur une abrogation, nous serons contraints de saisir les tribunaux administratifs afin de faire respecter les droits de nos boulangers.

A propos de la FEB

La FEB est une organisation professionnelle ayant pour mission de regrouper et représenter les entrepreneurs français de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie. Elle comprend plus de 260 adhérents, soit 80% environ du secteur des industries de BVP, des principales chaînes de boulangerie et panèterie. La FEB représente 8,5 milliards de chiffres d'affaires dont 2 milliards à l'export.

Elle est présidée par Sébastien TOUFLET (TOUFLET BOULANGER). Matthieu LABBE en est le délégué général.